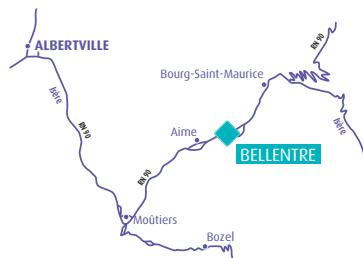




Travaux
d'aménagement
et de sécurisation
de la RN 90



Création d'une VOIE DE DÉPASSEMENT à Bellentre



OBJECTIF La voie supplémentaire améliorera la sécurité des déplacements sur la RN 90 en permettant le dépassement des véhicules lents en toute sécurité.

Durée des travaux : de juin à novembre 2013

LE CONTEXTE

La RN 90 se caractérise par des fluctuations saisonnières et horaires très marquées. De surcroît, **cet itinéraire de fond de vallée constitue la seule route d'accès aux stations de la Haute-Tarentaise.**

Au quotidien, cet axe assure également les déplacements domicile-travail entre Albertville-Moûtiers et Bourg-Saint-Maurice.

Lors des samedis de pointe de l'hiver, le trafic mesuré à la hauteur de Bonconseil entre Aime et Bourg-Saint-Maurice est de

+ de 20 000
VÉHICULES/JOUR dans les 2 sens confondus (année 2012).

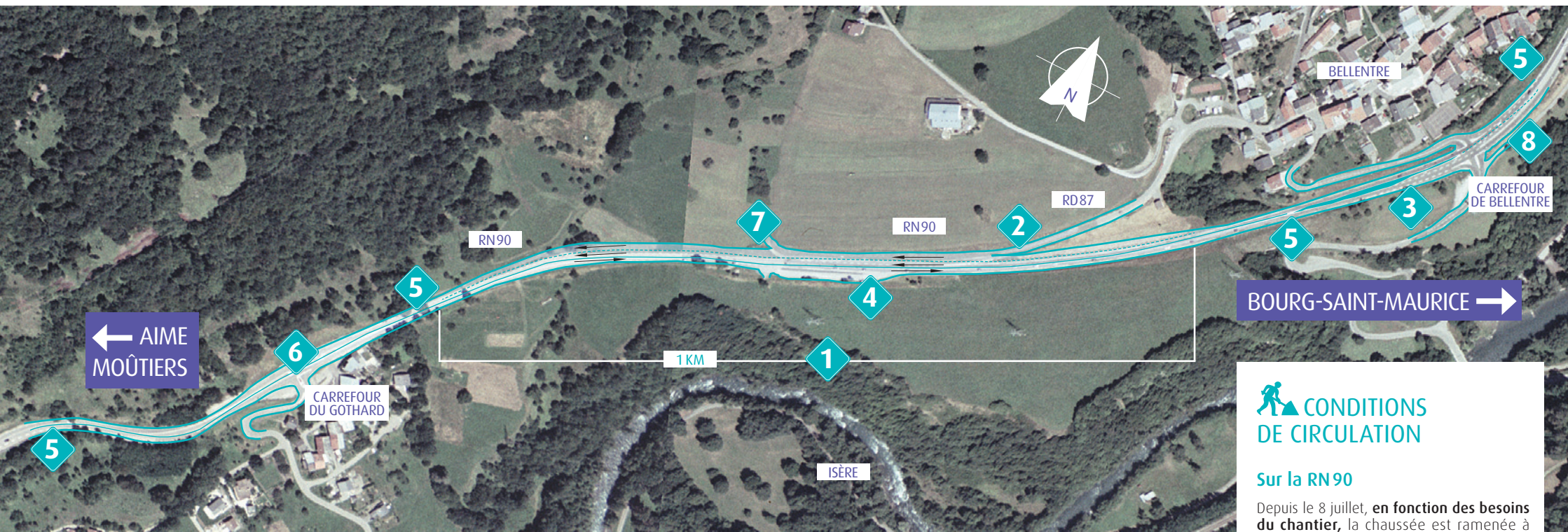
Sur le reste de l'année, le trafic reste soutenu avec

7 000 à 11 000
VÉHICULES/JOUR dans les 2 sens confondus.

TRAVAUX DÉJÀ RÉALISÉS

Pour un montant de 0,74 M€

- ✓ Amélioration de l'assainissement routier
- ✓ Aménagement de deux ruisseaux
- ✓ Aménagement de trois aires de repos : Dos de la Fortune, Déchetterie (Aime) et aire de Bourg-Saint-Maurice
- ✓ Sécurisation de falaise à la Côte d'Aime
- ✓ Remplacement de la signalisation verticale : panneaux directionnels, de police et touristiques



LE PROJET

Le projet consiste en la réalisation d'une voie de dépassement sur la RN90 à Bellentre, dans le sens descendant de la vallée.

- 1** Aménagement sur 1 km, dont 500 mètres de section à 2 voies dans le sens descendant entre le carrefour de Bellentre et celui du Gothard.
- 2** Amélioration de la voie d'insertion existante sur la RN90 depuis la commune de Bellentre en direction d'Aime.
- 3** Création d'une traversée piétonne en deux temps avec une possibilité d'arrêt sur l'îlot central. L'objectif est de sécuriser les cheminements piétons, notamment des scolaires, en direction de l'arrêt de bus du carrefour de Bellentre.
- 4** Aménagement de l'aire de repos existante.
- 5** Limitation de la vitesse à 70 km/h à l'approche des deux carrefours et à 90 km/h sur la voie de dépassement.
- 6** Amélioration du tourne à gauche au niveau du carrefour du Gothard.
- 7** Amélioration des accès aux parcelles agricoles depuis la RN90 pour les agriculteurs.
- 8** Aménagement des écoulements d'eau pluviale au niveau du carrefour de Bellentre afin d'éviter un ravinement localisé.

CONDITIONS DE CIRCULATION

Sur la RN90


Depuis le 8 juillet, **en fonction des besoins du chantier**, la chaussée est ramenée à une seule voie à la hauteur des travaux et la circulation alternée. Pendant la journée, cet alternat est manuel pour permettre une meilleure prise en compte du trafic. Le week-end, la circulation est rétablie à une voie par sens. Aux abords du chantier, la vitesse est limitée à 70 km/h et 50 km/h puis à 30 km/h à la hauteur de l'alternat.

Sur la RD87

La bretelle d'insertion sur la RN90 depuis Bellentre est fermée depuis le 8 juillet jusqu'à la fin des travaux. Une déviation est mise en place.

En fin de chantier

La RN90 sera fermée **dans les deux sens de circulation** pendant 3 nuits afin de permettre la réalisation des enrobés. Une déviation sera mise en place par le réseau départemental parallèle (RD 220 entre Aime, Mâcot la Plagne et Bellentre).



Travaux
d'aménagement
et de sécurisation
de la RN90



LES ACTEURS

Maîtrise d'ouvrage

Direction Interdépartementale
des Routes Centre-Est

Maîtrise d'œuvre

Direction Interdépartementale
des Routes Centre-Est
SREI de Chambéry

Coordination Sécurité Prévention Santé (SPS)

Présents

Groupement d'entreprises

BIANCO TP à Marthod
(mandataire)

AXIMUM à Arbin

COLAS à Albertville

Exploitation

SREI / District de Chambéry
Centre d'entretien
et d'intervention
d'Aigueblanche en liaison
avec le PC Osiris

DIR Centre-Est

Service Régional
d'Exploitation et d'Ingénierie

L'Adret
1 rue des Cévennes
73026 Chambéry

www.dir-centre-est.fr



Coût
2,1 M€

Financement
100 % État